

MUTATIONS

Analyse du projet de mouvement complémentaire de catégorie C au 1/03/2015

Le projet de mouvement complémentaire de catégorie C des deux filières vient de paraître.

Mais comment faire fonctionner les services dans des conditions de sous effectifs d'agents C ?

Ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés : fusions des SIP et des SIE , fermetures de services au public une journée par semaine... et ce n'est qu'un début.

Le Directeur Général a pour seule réponse les mesures de simplifications qu'il s'attache à nous publier chaque mois. De qui se moque-t-on ?

Des agents envers qui l'administration prouve une fois de plus son mépris. Ce sont eux qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

La situation de l'emploi est catastrophique, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste difficile et l'administration se montre cette année encore incapable de calibrer le volume des recrutements à hauteur des besoins des services.

En 2014, le volume de recrutement en catégorie C plus important que les années passées, est à mettre au crédit des actions menées par les représentants des personnels en lien avec les agents.

Pour autant, ce recrutement est largement insuffisant.

L'administration fait le choix d'anticiper année après année les suppressions d'emplois et ne prend pas en considération le vécu de plus en plus difficile des collègues dans les services.

Pour sa part, la CGT Finances Publiques réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins, pourvoir les postes vacants pour le fonctionnement des services afin que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

La CGT Finances Publiques insiste sur l'urgence de la situation et exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.